

Recu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID: 064-246400337-20240606-D2024\_96-DE



## Délibération n°2024-96

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 6 juin 2024)

<u>Date de convocation</u>: 23 mai 2024 Nombre de délégués en exercice: 33 Nombre de délégués présents: 22

Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 6 juin 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires: M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GARROCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

<u>Absents ou excusés</u>: Mme BLANCHET Anne, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert Mme CLAVIER Hélène, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François

Pouvoirs:

Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc

M. CACHELOU Yoann donne pouvoir à M. SANZ Alain

M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie

Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

## **OBJET: FALAISE AUX VAUTOURS – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION**

## RAPPORTEUR: Rémi PARIS - Conseiller délégué

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Aste-Béon, du 11 octobre 2023, portant sur la demande de portage ou de co-portage du projet de requalification du site de la Falaise aux Vautours, à la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau ;

Vu les statuts de la communauté de communes :

Considérant l'étude de positionnement et de requalification du site de la Falaise aux Vautours, portée par la commune d'Aste-Béon, à laquelle la Communauté de Communes a participé en tant que membre du comité de pilotage ;

Considérant la demande du Conseil Municipal d'Aste-Béon à la Communauté de Communes de porter le projet de requalification du site ;

Considérant la compétence « agriculture, pastoralisme et circuits courts » de la Communauté de Communes, mise en place en juillet 2020 ;

Considérant l'intérêt économique, culturel et touristique du projet de requalification du site de la Falaise aux Vautours en espace de valorisation de l'activité pastorale ;

Considérant la nécessité de lancer une étude de programmation du site en vue de sa requalification ;

Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID: 064-246400337-20240606-D2024\_96-DE

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**ADOPTE** le présent rapport

APPROUVE le portage du projet de requalification du site de la Falaise aux Vautours par la Communauté

de Communes

AUTORISE le président à lancer une étude de programmation du site en vue de sa requalification ;

AUTORISE le président à signer tout contrat et avenant relatif à cette mission.

Jean-Pau